

Projet de réfection des voiries et trottoirs quartier rues Neuve, des Frères Dulait, de l'Industrie et Onze Novembre

Séance publique du 2 février 2026 — Ville de Braine-le-Comte

Question posée par M. Yves Guévar, Conseiller communal (groupe Ensemble).

La question

Monsieur le Député-Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Echevins et Présidente du CPAS, Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités, Pourrait-on avoir un point de la situation du chantier appelé Quartier rue Neuve et avoisinantes ? Il semble que la phase « impétrants » soit terminée ou sur le point de l'être.

- Pouvez-vous nous détailler le planning prévisionnel prévu pour les phases suivantes ? Ces phases de chantier auront un impact important au niveau de la circulation des usagers avec des rues complètement fermées en fonction de l'avancée du chantier. Des déviations sont annoncées pour la circulation de transit (accès gare) avec un impact important sur les rues du quartier.
- Pouvez-vous nous détailler les différents plans de circulation envisagés et leurs périodes ? Au niveau du stationnement, où en est-on avec la convention avec la SNCB concernant les places publiques au parking 2 ? A partir de quand seront-elles disponibles ? Merci pour toutes ces informations pour ce projet qui impactera tout le quartier de l'ouest et sud-ouest de la gare.

La réponse

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question.

Merci Monsieur le Conseiller. La SWDE finalise actuellement le remplacement des raccordements particuliers dans la rue Neuve. Ensuite, l'entreprise sous-traitante interviendra pour remplacer la canalisation principale à la rue du XI Novembre, ainsi que les quelques raccordements complémentaires. Pour enchaîner efficacement les chantiers, la ville a donné l'ordre à une société bien connue, qui travaille non loin d'ici, de démarrer les travaux le lundi 2 mars. Un courrier sera distribué cette semaine aux riverains afin de les informer et de rappeler le phasage tel qu'expliqué lors de la réunion d'information. Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes. D'abord, la rue de l'Industrie, pour environ 20 jours ouvrables, soit quatre semaines. Ensuite, la rue du XI novembre pour 50 jours ouvrables, soit 10 semaines. Puis le carrefour rue du XI Novembre, rue Neuve pour 10 jours. Ensuite on pourra ouvrir ces deux axes et libérer les rues d'Italie et de Serbie, Rue du XI novembre. La première partie de la rue Neuve suivra donc la partie basse pour environ 50 jours ouvrables.

Enfin, la deuxième partie de la rue Neuve, c'est-à-dire la partie haute, ainsi que le carrefour avec la rue des Frères Dulait, sera réalisée en même temps. Les travaux se poursuivront ensuite sur le reste de la rue des Frères Dulait, chacune pour environ 40 jours ouvrables. Pendant toute la durée du chantier, le quartier sera mis en desserte locale afin de limiter le trafic de transit. Cela nous permettra aussi d'adapter rapidement les déviations et de garantir que chacun puisse accéder au plus près de son domicile. La circulation sera interdite dans les zones de chantier du lundi au vendredi, de 7 heures à 17 heures, mais les habitations resteront accessibles à pied. Concernant les transports en commun. Durant les travaux de la rue du XI Novembre et du carrefour avec la rue de l'Industrie, la gare TEC ne sera temporairement plus accessible aux bus. L'arrêt sera déplacé rue Emile Heuchon via la rue des Dignes. Toutes les lignes seront maintenues à cet arrêt provisoire à partir du lundi 30 mars. Le plan détaillé des travaux et leur phasage seront disponibles en permanence sur le site de la

ville. Enfin, pour le parking numéro 2 donc le parking de la SNCB au pied du château d'eau, la convention avance bien. L'objectif est qu'elle soit opérationnelle dès le début du chantier. Elle sera présentée au Collège ce vendredi et prévoit la mise à disposition d'environ 40 places en zone bleue pour une durée de trois ans. Le temps de finaliser la procédure d'acquisition définitive. Cela permettra d'aménager le parking rapidement en zone bleue et de l'utiliser dès le 2 mars. Une clôture sera installée pour séparer le parking SNCB, en collaboration avec le service Mobilité et mon collègue Pierre-Yves Hubaut.

La réplique de M. Guévar

Merci beaucoup, Monsieur l'Echevin. Merci pour tous ces précisions. Tout est bien planifié. Et donc, en espérant de ne pas avoir trop de retard. J'insiste évidemment sur la communication et la signalisation des zones de circulation, parce que c'est important pour assurer quand même une circulation correcte dans le quartier et même durant les phases de travaux ou certaines voiries sont fermées. Même si c'est compliqué, il y a bien sûr la surveillance du respect du trafic de transit afin d'éviter les nuisances aux riverains.

Source : extrait du procès-verbal de la séance publique du Conseil communal de Braine-le-Comte du 2 février 2026 — Objet n°28 - Question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR. Reproduction fidèle du texte au procès-verbal.